

## **Communiqué de presse**

### **Delibérations du 19 septembre 2011**

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal :

#### **Ligne CFF Bâle-Genève, via Laufon-Delémont-Moutier-Bienne – Département fédéral des transports**

a décidé d'adresser une lettre à Mme Leuthard, conseillère fédérale, pour soutenir le maintien de l'offre CFF actuelle mais également en faveur d'études visant à déterminer les travaux nécessaires à l'introduction de la cadence à la demi-heure entre le Bassin lémanique et Bâle, via Laufon-Delémont-Moutier-Bienne. Dans ce cadre, le Conseil communal a souligné l'importance de cette ligne pour l'ensemble de l'Arc jurassien.

#### **Tags et graffs – Charte pour l'utilisation des murs sur la Commune – Code d'honneur**

a approuvé un code d'honneur qui sera visible sur chaque mur, façade ou mobilier urbain, proposé par la Commune pour des tags ou des graffs.

#### **Terrains disponibles pour habitat individuel et jumelé**

Se référant au plan mis à jour concernant les terrains disponibles pour l'habitat individuel et groupé, le Conseil communal a constaté une nouvelle fois le manque évident d'offres en la matière. Il souligne l'importance de densifier le tissu bâti, tel par exemple le projet du Cras-des-Fourches, et la nécessité de faire avancer le projet d'extension de la zone à bâtir.

Le Conseil communal